

Conseil Municipal **Séance du 20 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à vingt et une heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Philippe SOINARD, Maire.

Présents : SOINARD Philippe, SALLEY Philippe, FEUARDANT LEFÈVRE Myriam, LE CALVEZ Anne, COCU Daniel, DELAUNEY Dorothée, GUERIN Amandine, LEFÈVRE Yolaine, LOUBAYÈRE Michael, VAULTIER Lucie, LEFÈVRE Véronique, LEBLOND Mélanie, EUDES Sylvie,

Absents : PRODEO Fabien, DARROUX Théodore,

Mme Mélanie LEBLOND désignée conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 février 2025 :

En l'absence de remarque, le compte rendu a été approuvé.

Agenda du Maire :

- 27/02/2025 avec Philippe Salley : Présentation du projet agrivoltaïque du couple Avoine par l'entreprise SAMSOLAR.
- 27/02/2025 : Conférence des Maires à Valognes. L'ordre du jour était le suivant : impacts pour le territoire du Cotentin du projet Aval du futur ; création d'une agence d'urbanisme ; projet de développement du hangar d'Ecausseville.
- 28/02/2025 : Participation à l'opération portes ouvertes des écoles du R.P.I.
- 04/03/2025 : Réunion de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) avec Mmes Anne Le Calvez, Hélène Lenepveu, France Desperques et MM. Philippe Salley, Daniel Cocu et Jean-Jacques Louvel.
- 04/03/2027 avec Philippe Salley : Commission de Territoire des Services Communs. L'ordre du jour était : La présentation des résultats financiers prévisionnels 2024 des services communs ; la présentation concernant les bilans provisoires du service commun Voirie et le document des appels de fonds 2025.
- 05/03/2025 : Réception de M. Dimitri Gest commercial de l'entreprise Altrad.
- 05/03/2025 Réception de Mme Chantal Gérourard (Factrice) à l'occasion de son départ en retraite, avec Mmes Myriam Feuardant-Lefèvre, Anne Le Calvez, Véronique Lefèvre, et MM. Philippe Salley et Daniel Cocu.
- 10/03/2025 : Réunion en mairie de Pierreville, avec Myriam Feuardant-Lefèvre et des élus du R.P.I. L'ordre du jour était les services communs du pôle et notamment le groupe scolaire, ainsi que l'étude sur la faisabilité d'un centre de loisirs sur le RPI.
- 11/03/2025 : avec Philippe Salley au Pôle concernant le PLUI et le retour sur la carte transmise en janvier 2025.
- 11/03/2025 au Rozel avec Myriam Feuardant : Participation au moment de convivialité, concernant le départ en retraite d'Isabelle Laurent qui travaillait à la garderie.
- 13/03/2025 : Vérification avec l'entreprise AXIANS de l'implantation de tous les poteaux nécessaires à l'arrivée de la fibre optique. Pour l'instant les délais sont tenus, et le raccordement pour les particuliers devrait être possible lors du dernier trimestre 2025.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA MANCHE (S.D.E.M)
(DE2025032001)

M. le Maire présente les estimations pour la dernière tranche de rénovation du réseau d'éclairage public. (Rénovation de 5 mâts, 6 lanternes dont une sur support en béton rue des Ruettes).

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 14.300,00 € HT. Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de ST GERMAIN LE GAILLARD s'élève à environ 10.010,00 €, après participation du SDEM à hauteur de 4.290,00 €.

Une subvention peut être demandée par l'intermédiaire des fonds de concours de l'Agglomération du Cotentin, à hauteur de 40% du reste à charge HT, soit une aide de 4.004,00 HT et un reste à charge pour la commune de 6.006,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide la réalisation de la rénovation du réseau d'éclairage public « Rue des Ruettes »,
- Demande au SDEM que les travaux soient achevés pour le 3^{ème} trimestre 2025,
- Accepte une participation de la commune de 10.010,00 €.
- S'engage à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- S'engage à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet,
- Donne pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses et à demander toutes les subventions.

SALLE COMMUNALE (DE2025032002)

M. Clément MOREL est élève de bac pro au groupe FIM à Cherbourg. Sa classe souhaite organiser un loto au profit de l'association « 125 et après », pour cela il sollicite du conseil un tarif préférentiel pour la location de la salle.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil décide d'accorder le tarif « résident de la commune » plus les charges.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I) :

Dans le cadre de la préparation du futur PLUI, le conseil a rédigé les fiches Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des quatre secteurs proposés en zone constructibles : rue Pierrot, Route du Poteau Bleu (deux) et Rue Jardin du Puits.

AIDES SOCIALES :

Pas de demande